

Dossier comparatif : Résistance unifiée de Jean Moulin et valeurs du CNR — mise en regard avec le RN

Ce dossier présente en une page synthétique le rôle de la Résistance unifiée menée par Jean Moulin, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et une mise en perspective avec les orientations contemporaines du Rassemblement National (RN). Il vise à fournir un cadre historique et factuel pour comprendre les différences fondamentales entre ces héritages.

Contexte historique et mission de Jean Moulin

Jean Moulin, envoyé par le général de Gaulle en 1941, a unifié les mouvements de Résistance en France pour lutter contre l’occupation allemande et le régime de Vichy. Il a fondé le Conseil national de la Résistance (CNR) en 1943, qui a adopté en 1944 un programme ambitieux pour la Libération et la refondation républicaine.

Principaux axes du programme du CNR

- **Libération et justice** : sanction des collaborateurs, rétablissement des libertés publiques.
- **Économie sociale** : nationalisations, sécurité sociale universelle.
- **Droits sociaux** : renforcement des droits syndicaux et du travail.
- **Unité nationale** : rassemblement inter-partis pour l’intérêt général.

Mise en regard avec le Rassemblement National (RN)

Critère	CNR (1944)	RN (contemporain)
But principal	Libération, refondation républicaine, sanction des collaborateurs	Souveraineté nationale, contrôle de l’immigration, ordre public
Économie	Nationalisations, protection sociale	Protectionnisme sélectif, priorités fiscales
Politique sociale	Sécurité sociale universelle, droits syndicaux	Priorité nationale, restrictions aux aides pour étrangers
Démocratie	Rétablissement des libertés, unité inter-partisane	Posture populiste, critique des institutions supranationales
Approche de la collaboration	Justice républicaine, sanction des collaborateurs	Accent sur l’ordre public, mesures répressives ciblées

Conclusion

Le vote RN s’inscrit dans un contexte politique contemporain très différent des valeurs et objectifs historiques portés par Jean Moulin et le CNR. Comprendre cette distinction est essentiel pour un débat éclairé sur l’héritage de la Résistance et les enjeux actuels.

Ce résumé est conçu pour être intégré dans un article ou une page WordPress, offrant une synthèse claire et accessible.#### Dossier comparatif : Résistance unifiée de Jean Moulin et valeurs du CNR — mise en regard avec le RN

Ce dossier présente en une page synthétique le rôle de la Résistance unifiée menée par Jean Moulin, le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et une mise en perspective avec les orientations contemporaines du Rassemblement National (RN). Il vise à fournir un cadre historique et factuel pour comprendre les différences fondamentales entre ces héritages.

Contexte historique et mission de Jean Moulin

Jean Moulin, envoyé par le général de Gaulle en 1941, a unifié les mouvements de Résistance en France pour lutter contre l’occupation allemande et le régime de Vichy. Il a fondé le Conseil national de la Résistance (CNR) en 1943, qui a adopté en 1944 un programme ambitieux pour la Libération et la refondation républicaine.

Principaux axes du programme du CNR

- **Libération et justice** : sanction des collaborateurs, rétablissement des libertés publiques.
- **Économie sociale** : nationalisations, sécurité sociale universelle.
- **Droits sociaux** : renforcement des droits syndicaux et du travail.
- **Unité nationale** : rassemblement inter-partis pour l’intérêt général.

Mise en regard avec le Rassemblement National (RN)

Critère	CNR (1944)	RN (contemporain)
But principal	Libération, refondation républicaine, sanction des collaborateurs	Souveraineté nationale, contrôle de l’immigration, ordre public
Économie	Nationalisations, protection sociale	Protectionnisme sélectif, priorités fiscales
Politique sociale	Sécurité sociale universelle, droits syndicaux	Priorité nationale, restrictions aux aides pour étrangers

Démocratie	Rétablissement des libertés, unité inter-partisane	Posture populiste, critique des institutions supranationales
Approche de la collaboration	Justice républicaine, sanction des collaborateurs	Accent sur l'ordre public, mesures répressives ciblées

Conclusion

Le vote RN s'inscrit dans un contexte politique contemporain très différent des valeurs et objectifs historiques portés par Jean Moulin et le CNR. Comprendre cette distinction est essentiel pour un débat éclairé sur l'héritage de la Résistance et les enjeux actuels.